



A retourner au plus tard
le 15 janvier 2023



**DEMANDE AMENAGEMENT DE FORMATION SPORTIFS DE HAUT NIVEAU
DIPLOME D'ETAT – MONITEUR NATIONAL DE SKI ALPIN**

Le 14 MARS 2019, la parution du règlement délégué européen 2019/907 modifie les conditions d'accès au Diplôme d'Etat – Moniteur National de Ski Alpin pour les athlètes de haut niveau et impose désormais à tous les candidats la réussite à l'épreuve technique du CTT (Common training test) d'un niveau technique équivalent à l'ancien Eurotest.

Extrait de l'arrêté du 11 avril 2012 relatif à la formation spécifique du diplôme d'Etat de ski – moniteur national de ski alpin (Article 29) :

*Le diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski alpin peut être délivré aux candidats étant ou ayant été inscrits sur la liste ministérielle des sportifs de haut niveau (**catégories retenues : Jeune/Relève, Sénior ou Elite**) dans une discipline déléguée à la Fédération française de ski, après qu'ils auront suivi une formation aménagée et individualisée, évaluée de manière adaptée, et organisée par l'Ecole nationale des sports de montagne, site de l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme. Pour les sportifs de haut niveau étant ou ayant été inscrits sur la liste ministérielle relevant des disciplines du ski de fond ou du biathlon, les dispositions du premier alinéa ne s'appliquent qu'aux titulaires du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré, option « ski nordique de fond » ou du diplôme d'Etat de ski - moniteur national de ski de fond.*

Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Mobile 📱 : ____/____/____/____/____ ☎ Fixe: ____/____/____/____/____

✉ E-mail :@.....

Discipline pratiquée à Haut Niveau :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Ski Alpin | <input type="checkbox"/> Ski Freestyle - précisez la spécialité : |
| <input type="checkbox"/> Saut Spécial | <input type="checkbox"/> Ski de Fond <input type="checkbox"/> Biathlon |
| <input type="checkbox"/> Combiné Nordique | <input type="checkbox"/> Snowboard - précisez la spécialité : |



Pour débiter la formation, il faut impérativement être titulaire :

1/ Du Common Training Test (CTT) Oui – précisez l'année d'obtention : Non

Ou Titulaire de l'Eurotest : Oui – précisez la date d'obtention Non

Si Non : Souhaitez-vous participer à un stage de préparation au CTT ? : Oui Non

Sont dispensés de l'épreuve technique du CTT les candidats attestant dans une des deux disciplines techniques du Slalom ou du Géant en Ski Alpin de :
Hommes : moins de 100 points FIS (dans les 5 dernières années)
Dames : moins de 85 points FIS (dans les 5 dernières années)

Licence FIS N° _____

Points FIS – Ski Alpin

N° Liste FIS	Année	Points en Slalom	Points en Géant

La FFS se charge de fournir l'attestation de points FIS demandée pour votre dossier.

2/ Du PSC1 Oui – précisez l'année d'obtention : Non

3/ Pour les athlètes du Ski de Fond et du Biathlon :

Titulaire du B.E.E.S/DE. 1^{er} degré option ski nordique de fond :

Oui – précisez l'année d'obtention : Non

Joindre une copie des justificatifs à ce dossier

Situation actuelle :

Situation sportive : arrêt de la compétition athlète qui continue la compétition

Situation sociale : Etudiant(e) Demandeur d'emploi (Pôle Emploi)
 Salarié(e) Sans emploi (non demandeur d'emploi)
 Autre - précisez :



Parcours sportif :

Précisez vos 3 meilleurs résultats :

Saison	Type de compétition <i>JO – Chpt du Monde Cpe du Monde – Cpe d'Europe....</i>	Lieu de la compétition	Résultat

Etes-vous membres des Equipes de France cette saison ? : Oui Non

Historique en Equipe de France FFS :

Saison ____/____ – Appartenance Equipe de France

Nom du groupe :

Saison ____/____ – Appartenance Equipe de France

Nom du groupe :

Saison ____/____ – Appartenance Equipe de France

Nom du groupe :

Parcours de formation scolaire / universitaire / autre :

Rappel : le cursus spécifique « modules SHN » n'est pas ouvert aux athlètes qui n'ont pas terminé leurs études secondaires

Diplômes obtenus à ce jour :

- CAP précisez le nom : Année :
- BEP précisez le nom : Année :
- BAC précisez la série : Année :
- Diplôme universitaire - précisez l'intitulé : Année :
- Autres Diplômes : - précisez l'intitulé : Année :
- (ex BAFA ...) - précisez l'intitulé : Année :



Formation actuelle :

Etablissement de Formation :

Formation suivie :

Date d'entrée en formation :

Date prévue de fin de formation :

Parcours professionnel / Objectifs professionnels :

.....
.....
.....

Expériences dans le milieu associatif ³ : Oui Non

Précisez :

Commentaires éventuels que vous souhaitez ajouter (exemple : pourquoi souhaitez-vous suivre cette formation ? vos motivations....) :

.....
.....
.....

En fonction de vos disponibilités, vous souhaitez vous inscrire pour les sessions :

- Automne uniquement
- Printemps uniquement
- Automne ou Printemps

Date : Signature :



Pièces à joindre à ce dossier et à renvoyer à la FFS avant le 15 janvier 2023 :

- 1/ Une Copie de l'attestation de réussite du CTT ou de l'Eurotest**
- 2/ Une copie Diplôme du PSC1 (Prévention et Secours Civiques Niveau 1)**
- 3/ Une copie du DE Moniteur National de Ski Nordique de Fond (Biathlon & Ski de Fond)**

**Fédération Française de Ski
50 rue des Marquisats – BP 2451
74011 ANNECY CEDEX**

La demande d'aménagement de parcours est une **démarche unique** pour faire valoir ses droits à la formation du DE Moniteur National de Ski Alpin en tant que sportif de haut niveau.

Le dossier de candidature est à adresser qu'une seule fois à la FFS, couplé lors de la 1^{ère} démarche à la **fiche d'inscription ENSA**.

Inscription Unité de Formation : [fiche d'inscription ENSA](#)

A renvoyer :

E-mail : siham.merland@ensm.sports.gouv.fr

ENSA

35 Route du Bouchet BP 24

74401 CHAMONIX Cedex

Pour la suite du parcours, votre référent sur cette formation sera **l'ENSA** auprès duquel vous devrez remplir une fiche d'inscription pour chaque Unité de Formation souhaitée.